

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le 16 février 2024

QUÉBEC RÉUNIFIÉ REMERCIE LE DÉPUTÉ ANDRÉ A. MORIN POUR SON SOUTIEN ET RÉAFFIRME SA DÉTERMINATION À RÉDUIRE LES DÉLAIS EXCESSIFS EN RÉUNIFICATION FAMILIALE

Montréal - Québec Réunifié, un organisme voué à la promotion de délais raisonnables en regroupement familial au Québec, est heureux de remercier le député de la circonscription Acadie, M. André A. Morin, pour son intervention à l'Assemblée nationale le 15 février dernier.

QUÉBEC RÉUNIFIÉ est reconnaissant de l'intervention de M. André A. Morin à l'Assemblée Nationale, où il a rappelé les défis importants que rencontrent les familles en raison des délais excessifs du traitement des demandes de regroupement familial au Québec causés par le plan d'immigration du Québec. Dans son allocution, M. Morin rappelle que nous sommes "38 400 personnes, au Québec, qui ont le cœur brisé d'être séparées de leurs proches, des conjoints, des conjointes, des parents, des enfants." Cela est effectivement le cas car même les parrainés internes vivant au Québec souffrent de ne pas pouvoir visiter leur famille à l'étranger en attendant la résidence permanente.

Monsieur Morin a également rappelé que "**quand des enfants sont impliqués, cette situation va à l'encontre de la convention internationale relative aux droits des enfants, qui demande d'agir avec célérité.**"

Sur les réseaux sociaux, le message du député Morin est clair : « **Les gens qui attendent pour venir au Québec, ils ont un conjoint, ils ont un toit, la plupart sont francisés. Le Québec ne peut pas se passer de ces gens-là qui sont un atout pour notre société** ». Alors que plus de 38 000 Québécois tentent de retrouver leurs proches, il est totalement incompréhensible pour les parrains de voir des délais de plus de 3 ans en regroupement familial pour les parrainées à l'externe, alors qu'ailleurs au Canada, les délais avoisinent en moyenne un an.

Nous sommes encouragés par la sensibilité de la Ministre Fréchette sur ce dossier et de son engagement à trouver des **solutions concrètes** et sommes convaincus qu'il est possible de **liquider l'inventaire rapidement** afin que les demandes du regroupement familial soient traitées dans un délai équivalent à la norme canadienne de 12 mois.

"Les parrains québécois méritent une réunification dans un délai usuel car la famille est le fondement d'une société saine. La ministre a le pouvoir d'agir afin de rapidement mettre sur pied une sortie de crise pour le regroupement familial au Québec."

- *Le conseil d'administration de Québec Réunifié, pour son comité exécutif.*

QUÉBEC RÉUNIFIÉ espère établir un dialogue constructif et jeter les bases d'une collaboration fructueuse entre le gouvernement provincial et fédéral. En travaillant ensemble **nous pouvons trouver des solutions durables à ce problème qui affecte tant de familles québécoises** qui attendent depuis trop longtemps de se retrouver.